Image not found or type unknown

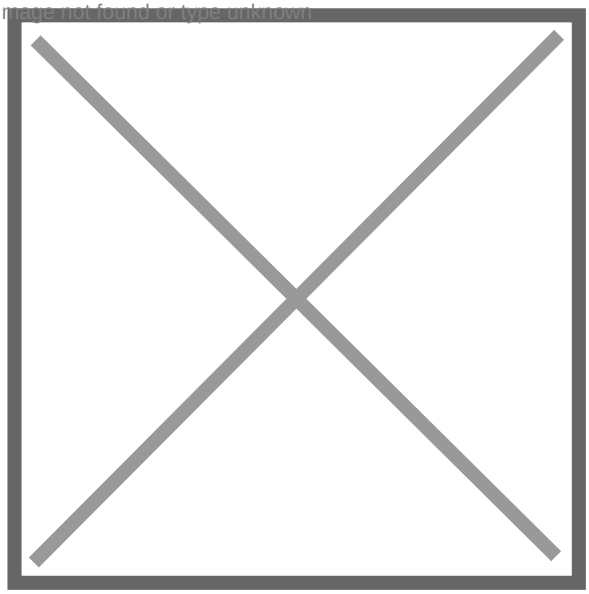

Tutrice à fait signer un emprunt à ma belle mère atteinte de alze

Par **cat67**, le **14/06/2015** à **12:53**

Ma belle mère atteinte d'alzheimer est décédée au mois de décembre.
La banque nous a envoyé par la suite une demande de signature certifiée, concernant le règlement de succession.
Il faut savoir que nous avons payés seul(mon mari et moi même) l'hospitalisation en maison spécialisée durant tout son séjour. Mes beaux frères et belle soeur ne "pouvant" pas payer.
Nous venons d'apprendre que ma belle soeur, tutrice de ma belle mère, lui avait fait signer un emprunt.
J'aimerais savoir qui doit rembourser la somme restante auprès de la banque qui lui a accordée le crédit.
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés